

PSYCHOLOGUE POUR LE SERVICE COHESION ET PREVENTION SOCIALES

PROFIL DE COMPETENCES

Savoirs

- Être titulaire d'un master en sciences psychologiques est **obligatoire**.
- Disposer d'une expérience professionnelle probante de deux années dans le domaine de l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales et/ou de genre est **obligatoire**.
- Disposer du permis B (boite manuelle) est **obligatoire**.
- Disposer de bonnes connaissances dans le domaine du genre et des violences de genre.
- Maîtriser la méthodologie en matière de gestion de projets et les outils qui y sont liés.
- Avoir suivi des formations continues en animation de groupe, conduite de réunion ou avoir de l'expérience en la matière.
- Avoir les outils nécessaires pour assurer une parfaite communication écrite et orale.
- Maîtriser Microsoft 365.

Savoir-faire

- Accueillir et accompagner les victimes de violences dans leur parcours (suivi psycho-social).
- Informer et orienter les professionnelles et professionnels confrontés aux violences concernées.
- Assurer un soutien psychologique aux victimes confrontées aux violences concernées.
- Mener ou travailler en équipe-projet avec les règles de fonctionnement qui s'y rapportent.
- Animer, motiver et fédérer un groupe.
- Planifier et respecter des échéances.
- Entreprendre des actions avec des ressources définies, sans les dépasser.
- Travailler avec le réseau et identifier des partenaires clés.
- Rédiger des rapports divers de manière structurée et synthétique.
- Trouver le juste équilibre entre distance et empathie.
- Travailler tant de manière autonome qu'en équipe.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et en transversalité au sein du service.
- Travailler en respectant le cadre administratif propre à une institution publique.

Savoir-être

- Adhérer aux valeurs de l'Administration communale que sont la bienveillance, l'utilité et l'efficacité.
- Ne pas s'être rendue ou rendu coupable de faits notoirement connus et de nature à ternir la dignité de la fonction.
- Faire preuve de flexibilité, d'adaptation et de disponibilité.
- Avoir de l'intérêt pour les problématiques des violences précitées.
- Avoir le sens des responsabilités, de l'organisation et de la planification.
- Être orientée ou orienté solutions.
- Être à l'écoute et faire preuve de résistance au stress.
- Avoir le sens de l'observation.
- Faire preuve de créativité et d'assertivité.
- S'adapter au changement.

MONOGRAPHIE DE FONCTIONS

Le service Cohésion et Prévention sociales développe actuellement la mise en place d'une équipe ambulatoire dédiée aux victimes de violences intrafamiliales de genre (violences conjugales, mariages forcés, mutilations génitales féminines et violences liées à l'honneur) et venant en aide et soutien aux professionnelles et professionnels confrontés à ces violences. Cette structure intégrera les équipes actuelles du dispositif Espace VIF et d'une Rive à l'Autre.

La personne engagée y assurera un accueil/accompagnement global des victimes tout en participant à la mise en place puis à l'opérationnalisation de l'équipe ambulatoire.

La mission vise à la fois l'accompagnement psychosocial, avec un focus sur le soutien psychologique, ainsi que la participation à l'axe sensibilisation. L'ensemble de ces missions est à réaliser en bonne intelligence au sein d'une équipe multidisciplinaire et sous la responsabilité de la ligne hiérarchique.

Les missions poursuivies par l'équipe sont réalisées dans le cadre du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) ainsi que, sous réserve de l'obtention d'une reconnaissance en tant que telle, dans le cadre des services ambulatoires financés par la Wallonie.

Dans ce cadre, outre l'accueil et l'accompagnement des victimes et leur mise en sécurité, l'équipe propose :

- Des informations sur les problématiques des violences intrafamiliales de genre, des orientations vers les services et les professionnelles et professionnels ressources, un relais.
- Des sensibilisations et des animations sur les violences intrafamiliales de genre.
- Des actions de prévention sur le thème des violences intrafamiliales de genre (semaine de prévention des violences familiales, journée de la santé, etc.).

L'équipe s'adresse également aux professionnelles et professionnels confrontés à des situations de violences intrafamiliales de genre et propose :

- Un accompagnement.
- Des concertations avec d'autres professionnelles et professionnels sur des situations de violences intrafamiliales de genre.
- Une information sur ces problématiques.

Missions/Activités

Avec l'ensemble de l'équipe :

- Assurer un premier accueil et une information aux victimes comme aux professionnelles et professionnels confrontés aux violences entre (ex)partenaires et aux violences de genre.
- Assurer le suivi psychosocial des victimes incluant l'évaluation systématique de leur situation à l'aide des outils désignés.
- Participer et/ou mettre en place des activités collectives à destination des victimes.
- Participer et/ou mettre en place des activités de sensibilisation.
- Participer à la circulation des informations (réunions d'équipe, etc.).
- Assurer la représentation de l'équipe au sein de plateformes, groupes de travail ou autres activités du réseau.
- S'assurer de l'encodage de statistiques relatives aux situations et aux dossiers.
- Veiller à la qualité des suivis réalisés et s'assurer du respect des cadres et réglementations.
- Participer à des réseaux de professionnelles et professionnels en lien avec les thématiques des violences intrafamiliales de genre.
- Satisfaire aux exigences en termes de justifications pédagogiques liées aux projets.
- Participer à la rédaction de rapports sur les actions menées (rapport PSSP, rapport d'activités Ville, rapport d'activité de l'équipe ambulatoire, RASH).

Spécifique:

- Prendre en charge le volet relatif au soutien psychologique tel que défini par le PSSP et dans le cadre du suivi multidisciplinaire propre à l'équipe.

NOUS OFFRONS

Contrat

Type de contrat : un contrat à durée indéterminée à temps plein dans le cadre du PSSP

Régime du travail : 38 heures/semaine

Lieu du travail : Namur (Hôtel de Ville)

Horaire variable du lundi au vendredi : Arrivée entre 07h00 et 09h00 - Pause entre 12h00 et 13h30 - Départ entre 15h30 et 17h30

Vacances annuelles

Nombre de congés annuels à temps plein :

- Congés annuels : 26 jours
- Vacances annuelles extra-légales : 3,5 jours (en moyenne)

Salaire

Salaire annuel brut d'une agente ou d'un agent A1 (master en sciences psychologiques) à l'indice actuel :

- Sans ancienneté : 47.222,15€
- Avec 10 ans d'ancienneté : 57.954,52€

L'Administration communale valorise l'entièreté de l'ancienneté du secteur public. Elle peut également valoriser certaines années d'ancienneté (10 ans maximum) accomplies dans le secteur privé ou comme chômeur mis au travail ou comme stagiaire ONEM ou à titre d'indépendant à condition que la fonction précédemment exercée soit en lien direct avec la fonction proposée dans notre offre d'emploi.

Une analyse sera effectuée sur base des attestations d'occupation de vos précédents employeurs et de votre profil.

Avantages

- Une assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel
- Un pécule de vacances fixé à 92% du salaire brut
- Un titre-repas par prestation de 7,15€ (valeur faciale)
- Remboursement des transports en commun pour les déplacements du domicile au lieu de travail à hauteur de : (85% pour le bus et téléphérique et 88% pour le train)
- Prise en charge de l'abonnement combiné SNCB, avec le parking de la gare de départ et prise en charge de l'abonnement pour le P+R de Bouge à hauteur de 88% . Des tarifs préférentiels seront accordés pour les autres P+R ainsi que pour le parking de Namur Expo (attention, aucun autre parking n'est mis à disposition)
- Un remboursement de 0,37€/km parcouru en vélo

INTERESSE(E) ?

Pour postuler, veuillez vous créer un compte candidat en cliquant sur le lien suivant :

<https://namur.gestmax.be/apply/1676/5>

Les documents listés ci-dessous devront impérativement être joints à votre candidature pour ce poste :

- un C.V. et une lettre de motivation;
- une copie de votre diplôme ou l'équivalence de la Communauté française pour le(s) diplôme(s) obtenu(s) selon un régime étranger;
- une copie du permis de conduire B (recto-verso);
- une copie de la carte d'identité (recto-verso).

Date limite de réception des candidatures : 08/11/2026

PROCEDURE DE SELECTION

Si vous souhaitez postuler à l'offre d'emploi, il est impératif de vous créer un compte candidat et de remettre tous les documents demandés. Les candidatures en format papier ne sont pas recevables ainsi que toutes les candidatures tardives. Pour être agente ou agent communal, il est indispensable de ne pas s'être rendu ou rendue coupable de faits notoirement connus et de nature à ternir la dignité de la fonction.

Dès la fin de réception des candidatures, une validation sera effectuée et un courriel vous sera adressé afin de vous informer de la suite réservée à votre dossier. **Veillez à bien vérifier vos courriels indésirables.**

La sélection s'opérera sur base d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale, comptant chacune pour 50% de la cote globale. Chaque épreuve est éliminatoire. Il convient d'obtenir un minimum de 50% à chaque épreuve et un total de 60%.

La personne qui aura obtenu le plus de points à la fin de la procédure sera proposée au Collège communal pour être désignée. Quant aux autres lauréates et/ou lauréats, ils seront versés dans une réserve pour une durée de 3 ans pour le même emploi ou tout poste similaire.

Gestion de la diversité

L'Administration communale de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Elle veille à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences des personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, vous devez informer la personne qui réceptionne les candidatures quand vous postulez.

Si votre candidature est retenue, vous devrez fournir une attestation d'un ou d'une spécialiste et expliquer les adaptations raisonnables dont vous voudriez bénéficier (minimum dix jours avant les épreuves). Une analyse sera ensuite réalisée par notre service afin de proposer un aménagement raisonnable (temps supplémentaire, matériel adapté, etc.).